

BULLETIN MUNICIPAL N°10

Janvier 2024

GLANVILLE

TERRE D'AUGE



Ce fut le gardien de notre jardin éphémère

Meilleurs Vœux pour 2024 !

MAIRIE de GLANVILLE

Adresse : 404 route de Bourgeauville (RD45d)

14950 - GLANVILLE

Ouverte au public le LUNDI de 10h à 11h30.

Téléphone : 02.31.64.16.63.

Courriel : mairie.glanville@wanadoo.fr

Site internet : www.glanville.fr

CIMETIERE

S'adresser en mairie :

450 Euros pour une concession perpétuelle sépulture (2 m²)

300 Euros pour une concession perpétuelle cavurne (1 m²)

Columbarium (1 case 2 urnes)

15 ans 800 € 30 ans 1 200 €

INFOS PRATIQUES

COMMUNALES

**RECEVEZ des
INFORMATIONS
COMMUNALES par mail**

Pour les habitants qui le souhaitent, la mairie peut envoyer **par mail des informations** telles que la modification des jours de collecte des ordures ménagères, fermeture du secrétariat, événements communaux

Aussi, pour ce faire, nous vous proposons de **communiquer votre adresse mail à la mairie**.

PAROISSE

Rattachée au secteur paroissial de Pont-L'Evêque (Sainte Famille en Auge).

Pour tous renseignements, s'adresser à Monsieur le Père Hugues HEROUT, presbytère 5 rue du Chanoine Tirard 14130 - Pont-L'Evêque.02.31.64.12.60.ou familienauge@orange.fr

Accueil paroissial les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30

VOTRE ADRESSE à GLANVILLE

Suite à la loi n°2021-217 du 21 février 2022, la mairie a eu l'obligation de vérifier et d'intégrer votre adresse exacte dans une base d'adresses normalisées (BAN), ceci afin de la mettre à disposition de tous les utilisateurs d'adresses (La Poste, les impôts, les services de secours, les gestionnaires de réseaux ...)



ETAT CIVIL 2023

NAISSANCE

ANGLEMENT Lola le 17 avril à Lisieux

DECES

CHEMIN veuve DESNOS Marie-Claire le 14 mai à Glanville

CRAMPE ep. BAUGET Sylvie le 9 octobre à Glanville

FINTEA ep. VALENT Rodica le 9 janvier à Dozulé

THOREL Michel le 18 juin à Pont-L'Evêque

LE MOT DU MAIRE

Cette année encore, nous avons pu réaliser les travaux que nous avions projetés, à savoir le ravalement extérieur des façades Nord et Sud de notre église, ainsi que l'accessibilité de l'allée centrale du cimetière en pavés. Des travaux d'entretien du logement mairie et de la salle communale ont été réalisés. Tous ces travaux ont été financés grâce aux subventions de l'Etat, du Département et de vos dons à la Fondation du Patrimoine, sans oublier les participations financières de l'A.S.P de Glanville, et bien sûr les fonds propres de la commune.

Nous prévoyons pour 2024 de terminer le ravalement extérieur façade ouest de l'église, d'installer le chauffage dans le logement dit « du presbytère », la réfection de quelques chemins communaux et la restauration du monument aux morts, l'isolation phonique de la salle communale.

2023 nous a permis de nous rassembler : des bons moments conviviaux lors du repas des aînés et de la fête des voisins. L'ASP toujours active a réalisé sa 3^{ème} exposition de peintures et son traditionnel vide-greniers au mois d'août, la vente de chocolats en novembre.

2024 arrive, c'est le moment de vous adresser avec les membres du conseil municipal, nos voeux de santé, de travail et de paix, afin qu'à Glanville, on s'y sente toujours ici bien ».

Martine MARTIN, Maire.



Travaux au cimetière communal et maçonnerie extérieure de l'église

TRAVAUX COMMUNAUX

TRAVAUX REALISES EN 2023

- Mise en accessibilité extérieure de l'église avec la création d'allées en pavés grès métissay
- Maçonnerie extérieure des façades Nord et Sud de l'église
- Changement des gouttières et isolation avec l'essentage du pignon du logement communal mairie
- Remplacement du copieur-scan du secrétariat de mairie

PROJETS 2024

- Aménagement accès arrière du cimetière avec ouverture de la haie près de l'allée du logement presbytère et replantation haies
- Réaménagement et restauration du monument aux morts
- Maçonnerie extérieure de la façade ouest de l'église
- Programme de rénovation voirie communale
- Installation de chauffage au logement communal du presbytère
- Isolation acoustique de la salle communale
- Remaniement de la toiture du garage communal mairie



Bâche incendie chemin de Longueline



Logement mairie : remplacement gouttières

2023 à GLANVILLE



Dimanche 15 janvier :
Vœux du conseil municipal. Petit discours de Madame le Maire et remise de l'écharpe d'adjoint à Monsieur Béranger Bussy, avant de partager la traditionnelle galette des rois et de découvrir le bulletin municipal ...



Samedi 18 mars : Repas des Seniors au restaurant Le Dauphin à Le Breuil en Auge, en présence du doyen de Glanville, d'Hubert COURSEAUX, conseiller départemental et de Christophe BLANCHET, député

Samedi 10 juin : Fête des Voisins : Après la traditionnelle balade organisée par Yannick LINOT, en compagnie de son âne, les habitants ont été invités à l'inauguration du jardin éphémère de la mairie, avant de se mettre à table



Week-end du 17-18 juin : Passage du Triathlon international Deauville-Pays d'Auge (parcours cycliste) sur le territoire de Glanville avec le concours de 15 bénévoles pour Glanville. Merci à eux.

Jeudi 3 août : Visite de Monsieur le Député Christophe Blanchet, lors son déplacement « la circo en vélo ».



Exposition peintures et bijoux de créatrice du 10 au 20 août : organisée par l'ASP de Glanville, à l'église



Jeudi 24 août : Balade du jeudi organisée par l'office du tourisme Terre d'Auge. La commune offre un goûter aux marcheurs



Dimanche 27 août : Vide-greniers organisé par l'ASP de Glanville avec un stand de petite restauration.



Samedi 16 et dimanche 17 septembre : Journées européennes du Patrimoine – Ouverture de l'église au public avec exposition des habits sacerdotaux.



Samedi 18 novembre : commémoration du 11 novembre :
messe célébrée par le père Hérout, suivie de la commémoration au monument aux morts, avec la remise de décoration à Madame Nathalie DESNOS, porte-drapeau.

8 et 9 décembre : Téléthon organisé avec l'association Les balades stéphanoises. Tombola et pause potage-crêpe pour les marcheurs de la randonnée (9 kms) à la salle communale

Communauté de Communes

TERRE D'AUGE



Les bureaux sont situés 9, rue de l'Hippodrome ZA la Croix Brisée BP 20070 14130 Pont-L'Evêque.

Tel .02.31.65.04.75 Fax .02.31.64.17.66.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Courriel : accueil@terredauge.fr Site internet : www.terredauge.fr

SES COMPETENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Promotion du tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchet assimilés

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements scolaires élémentaires, pré-élémentaires, et des équipements culturels et sportifs
- Action sociale
- Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public d'intérêt communautaire et définition des obligations de services au public

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Santé
- Assainissement



Les récentes réalisations de Terre d'Auge présentées aux maires le 25 juillet 2023

ORDURES MENAGERES

Pour tous problèmes concernant les ordures ménagères, appeler le service développement durable au 02.31.65.01.19. ou secretariat.environnement@terredauge.fr

* **COLLECTE des Ordures Ménagères + sacs jaunes au porte à porte**

Déposer obligatoirement vos sacs la veille au soir

Toute l'année : LUNDI matin

SAUF les chemins de Longueline, dit des Monts et du Mont au Moine le MARDI matin.

ATTENTION, Les 1^{ER} MAI, 25 DECEMBRE ET 1^{ER} JANVIER, les collectes sont décalées au jour suivant et ce, toute la semaine jusqu'au samedi.

* **CONTENEUR 180 L au prix de 10 €** disponible à la communauté de communes

* **COMPOSTEUR en bois au prix de 19 €** directement à la déchetterie

* **TRI SELECTIF :**

1. **VERRE** : borne sur le parking au-dessus de la mairie le long RD45d

2. **SACS JAUNES** : disponibles en mairie.

ATTENTION, tous les emballages ménagers, magazines et journaux, sauf ceux en aluminium se mettent maintenant dans le sac jaune, afin de mieux recycler.

3. **VETEMENTS – TEXTILES – CHAUSSURES PROPRES ET/OU USAGES** : Un container de l'Association ASTA (réinsertion de personnes sans emploi et tri des vêtements) est à votre disposition sur le parking le long du RD45d près de la colonne collecte verre.

Merci de mettre les vêtements-textiles propres, chaussures dans un sac plastique séparé.

4. **BOUCHONS PLASTIQUES** : Un seau pour collecter des bouchons plastiques est à votre disposition près de la salle communale pour aider le foyer Jean Vasnier de Dozulé. Ce dernier achète du matériel pour les handicapés avec la vente des bouchons.

5. **OBJETS DIVERS PROPRES ET EN BON ETAT pour le VIDE-GRENIER** de l'Association de Sauvegarde de Glanville en août. Vous pouvez les déposer en mairie aux jours d'ouverture.

* **DECHETTERIE** : *Située dans le parc activités de Launay à Pont-L'Evêque. Tel.*

02.31.65.19.09.

Elle est ouverte tous les jours, sauf le jeudi matin, de 8H30 à 12H et de 13H30 à 18H. Fermé dimanche et jours fériés.

La première fois, vous devrez présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois, afin de vous délivrer votre carte d'accès.

SERVICE PUBLIC d'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Chargé du contrôle des assainissements individuels depuis le 1er janvier 2006.

Correspondant : 02.31.65.01.19 ou 06.58.36.03.48. Courriel : secretariat.environnement@terredauge.fr

TARIFS : - Diagnostic d'une installation existante : 75 €

- Contrôle de conception et d'implantation (80€) + suivi du contrôle avant remblaiement (70€) = 150 €

- Diagnostic dans le cadre d'une vente : 200 € (rapports transmis APRES règlement)

SPORTS Pour toutes questions concernant les associations sportives et installations du territoire, consulter le guide des sports sur le site de Terre d'Auge - service des sports au 02.31.65.65.86 ou secretariat.patrimoine@terredauge.fr

ECOLE de MUSIQUE

Place du Palais de justice - 14130 Pont l'Evêque Tel : 02 31 65 45 60

Cours de solfège, flûte traversière, batterie, piano, guitare, clarinette, saxophone, violon, éveil musical, chorale

Courriel : secretariat.ecoledemusique@terredauge.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 16h00 à 18h00 mercredi de 14h00-18h00 (périodes scolaires)

SENTIERS de Randonnées

Dans le cadre de sa compétence « protection et mise en valeur de l'environnement », la Communauté de Communes travaille au développement des activités de pleine nature, et à la mise en valeur des patrimoines et des richesses du territoire.

10 sentiers de randonnée labellisés « circuits qualité Calvados » en cours d'aménagement permettront de proposer un réseau d'itinéraires ouverts à tous, praticables à pied, en VTT et à cheval, et de faire découvrir, ou redécouvrir, notre beau territoire.

Une topo fiche a été créée pour chaque sentier afin de guider les promeneurs et de leur proposer des points d'étape reflétant la richesse patrimoniale du territoire.

Elles seront toutes téléchargeables sur www.terredauge.fr, www.terredauge-tourisme.fr, www.calvados-tourisme.com et disponibles au format papier à l'Office de Tourisme Terre d'Auge.

BIBLIOTHEQUE de PONT-L'EVEQUE

Hôtel Montpensier à Pont-l'Evêque 38, rue St Michel
Tel 02.31.64.24.91 Mail : bibliotheques.anim@terredauge.fr

**12.50 € par an pour habitant Terre d'Auge
15.50 € par an pour habitant hors Terre d'Auge
Gratuit pour les moins de 18 ans**

Horaires d'ouverture

lundi 10h-12h -mardi 16h-18h30 mercredi 9h30-12h et 14h-18h-vendredi 16h-18h30 et samedi 10h-12h

Des animations, des expositions sont organisées tout au long de l'année. Mise en réseau des bibliothèques de l'intercommunalité.

Possibilité de consulter des contenus en ligne
<http://laboitenumerique.bibliondemand.com/>
Une seule condition être inscrit dans une bibliothèque du réseau !

Biblio'Drive : Les réservations se font par téléphone, par mail ou sur le catalogue en ligne : <https://terredauge-pom.c3rb.org>

AGENCE ATTRACTIVITE

TERRE D'AUGE

En 2017, les équipements liés à la compétence tourisme, [le Lac](#), avec sa base de loisirs et son camping, puis ensuite l'[office de Tourisme](#) ont été délégués à une Société Publique Locale (SPL) : l'Agence d'Attractivité Terre d'Auge.

L'Agence d'Attractivité Terre d'Auge est basée dans les locaux de l'Office de Tourisme :
Contact : contact@2apli.fr / 02 31 64 12 77

Coordonnées de l'[Office de Tourisme Terre d'Auge](#) :

16 bis place Jean Bureau 14130 Pont l'Evêque
Contact : contact@terredauge-tourisme.fr / 02 31 64 12 77

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Coordonnées du [Lac et son camping](#)

D 48 – Lieu dit la Cour Maheut
14130 Pont l'Evêque
Contact : contact@terredauge-camping.fr / contact@terredauge-lelac.fr / 02 31 64 12 77

POLE ENFANCE TERRE D'AUGE :

multi-accueil, Relais Petite Enfance et centre de loisirs « Mil couleurs »

Le multi-accueil a ouvert ses portes en janvier 2023

20 places sont ouvertes pour accueillir les enfants de 10 semaines à 3 ans, dont la gestion a été confiée à la Mutualité Française Normandie SSA.

Un espace pour les tout-petits

le multi-accueil est situé sur la commune de Pont L'Evêque dans le Pôle Enfance, à proximité directe de l'école maternelle Terre d'Auge et du complexe sportif intercommunal Michel d'Ornano.

Le Pôle Enfance est un bâtiment neuf et moderne, partagé et mutualisé avec le multi-accueil, le relais petite enfance et le centre de loisirs Mil'Couleurs Terre d'Auge. 200m² sont dédiés au multi-accueil, qui comprend une grande pièce de vie aménagée en différents espaces, complétée par un terrain extérieur aménagé et clos.

Les avantages du multi-accueil

Plusieurs types d'accueil sont proposés :

- Un accueil régulier : de 1 à 5 jours par semaine selon un planning prévu à l'avance
- Un accueil occasionnel : ponctuel et anticipé pour compenser la garde habituelle de l'enfant
- Un accueil d'urgence : une solution épisodique pour faire face à un imprévu

Les contacts pour les demandes de dossiers

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le mercredi de 8h30 à 12h30

- Relais Petite Enfance Terre d'Auge Nord 06 98 42 20 26
- Relais Petite Enfance Terre d'Auge Sud 07 88 16 21 28

Le Portail Familles Terre d'Auge

Toutes les informations des services suivants (inscription, tarifs, dossiers, menus...) sont désormais à retrouver sur le [Portail Familles Terre d'Auge](https://www.espace-citoyens.net/terredauge/espace-citoyens/Home/AccueilPublic) : <https://www.espace-citoyens.net/terredauge/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

- Inscription à l'école et aux services périscolaires
- Restaurant scolaire
- Garderie périscolaire
- Centre de loisirs Mil'Couleurs (enfants de 3 à 13 ans)
- Transport scolaire (y compris les circuits de bus collège et lycée)
- Multi-accueil (enfants de 10 semaines à 3 ans)



VOS DEMARCHEES ADMINISTRATIVES

LE SITE OFFICIEL DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

Connaître vos droits, effectuer vos démarches, se connecter sur les services en ligne, trouver les formulaires 24h/24

Rendez-vous sur le site **Service-Public.fr**

afin d'accéder à l'ensemble des téléservices disponibles pour particuliers, associations et entreprises.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

En mairie ou sur Service-Public.fr (accessible par le site internet de la commune – accéder aux démarches en ligne) pour les habitants majeurs et pour les citoyens européens.

ATTENTION, pour pouvoir voter, s'inscrire avant le 6^{ème} vendredi précédent la date de l'élection (1^{er} tour)

Les jeunes atteignant 18 ans et s'étant fait recenser à leurs 16 ans dans la commune dans le cadre du parcours de citoyenneté, seront inscrits automatiquement.

RECENSEMENT DANS LE CADRE DU PARCOURS DE CITOYENNETE

Démarche obligatoire en mairie ou sur Service-Public.fr (accessible par le site internet de la commune – accéder aux démarches en ligne) pour les jeunes filles et jeunes hommes atteignant 16 ans, au cours de leur mois d'anniversaire.

Elle ouvre des droits (inscription aux examens, concours, permis de conduire...).

CARTE D'IDENTITE NATIONALE SECURISEE ou PASSEPORT BIOMETRIQUE

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Le passeport est valide 10 ans. Le passeport d'un mineur est valable pendant 5 ans. S'il devient majeur avant sa date d'expiration, il peut continuer à l'utiliser. Il n'a pas besoin de demander un nouveau passeport.

S'adresser à la mairie de PONT-L'EVEQUE ou dans une mairie équipée

Prendre obligatoirement rendez-vous sur le site internet et préparer les documents avec la pré-demande avant le rendez-vous.

Pour vos prises de **rendez-vous en ligne pour les demandes de Cartes Nationales d'Identité et passeports**, il existe maintenant un portail de recherche et de prise de rendez-vous, à savoir :

<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

Il permet à l'usager de renseigner sa localisation et de visualiser tous les rendez-vous disponibles dans un rayon de 20, 40 ou 60 km, en fonction de la distance choisie, de choisir un créneau disponible à sa convenance et accéder alors au site de la mairie pour effectuer sa réservation.



POINT INFO 14 – ESPACE FRANCE SERVICES

9 rue de l'Hippodrome à Pont l'Evêque, dans les locaux de la communauté de communes Terre d'Auge.

Tel : 02 52 56 98 34

Les Points Info 14 sont une initiative du Département du Calvados pour améliorer et faciliter l'accès aux services. Ils permettent en effet aux usagers éloignés des services d'avoir accès gratuitement à un point d'information et de contact avec de nombreuses administrations, par le biais d'internet notamment.

Ce service permet d'articuler présence humaine, avec un référent dédié qui accueille et accompagne l'usager, et utilisation des outils numériques. La personne peut ainsi effectuer ses démarches sans avoir à se déplacer dans les différentes administrations et ce, en toute confidentialité : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

Offre des services “de base” aux habitants comme :

- L'accompagnement aux démarches administratives en ligne
- Accueil, l'information et l'orientation
- La mise en relation avec e-correspondant chez 23 partenaires

Lundi : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Mardi : 9h00 – 12h30 / fermé l'après midi

Mercredi : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Jeudi : 9h00 – 12h30 / sur rdv après-midi

Vendredi : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00



DEFENSEUR DES DROITS

Pour les litiges avec l'administration, vous pouvez consulter un délégué du défenseur des droits en :

- Sous-Préfecture de Lisieux mercredi après-midi de 13h30 à 17h00 Tel. 02.14.47.60.41

- mairie d'Honfleur 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois Tel 02.31.81.88.00

Il a pour mission de recevoir des personnes qui s'estiment lésées par l'administration, victimes d'une discrimination,

Courriel : patrick.durand@defenseurdesdroits.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour les litiges entre voisins, vous pouvez consulter un conciliateur de justice le 2^e mardi du mois de 14h à 18h00 sur rendez-vous à la mairie de Pont-L'Evêque au 02.31.64.00.02.

Il a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

POUR LES SENIORS de plus de 60 ans, un service du Département

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) du PAYS d'AUGE NORD

14, rue de la Chaussée Nival à Pont-L'Evêque Tel 02.31.65.38.71

Accueil du lundi au vendredi 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

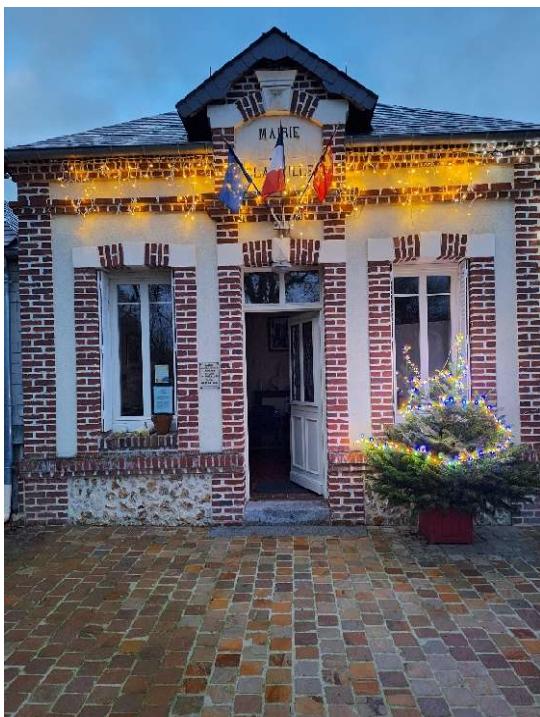
courriel : clicpaysdaugenord@calvados.fr

Missions

Centre de ressources pour personnes âgées d'au moins 60 ans, leur entourage et les professionnels qui accompagnent une personne âgée.

Activités

- Information, conseil, orientation et aide aux démarches pour toute question en lien avec l'accompagnement des personnes âgées d'au moins 60 ans (accès aux droits, offre de soins, vie et soutien à domicile, loisirs et vie sociale, structures d'accueil et d'hébergement)
- Coordination des interventions principalement pour les situations dites complexes et les personnes âgées fragiles (réunions de concertation pluridisciplinaires).
- Instruction de l'allocation personnalisée (APA) à domicile et en établissement (EHPAD)
- Actions collectives d'information et de prévention en lien avec les acteurs du territoire.



La mairie sous ses parures de fête.



Réalisation du centre Mil'couleurs pour les ainés

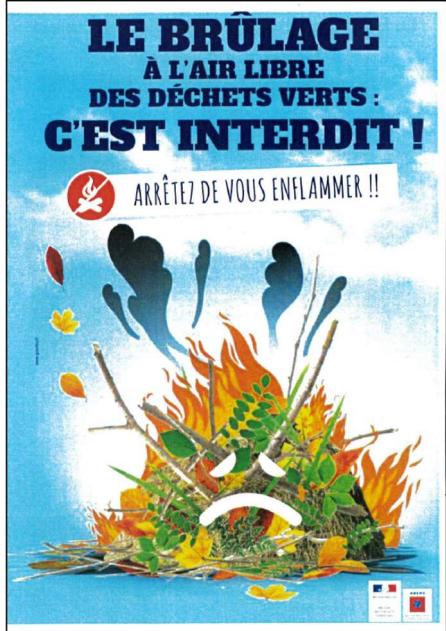
LES HAIES, au cœur des enjeux d'aujourd'hui et de demain

ELAGAGE DES HAIES ET ARBRES LE LONG DES VOIES PUBLIQUES

Tout riverain d'une voie publique doit entretenir **tous les ans** ses haies et ses arbres, les élaguer à **vue de ciel à l'aplomb de la limite du domaine public**, afin de ne pas entraver la sécurité, la circulation des usagers et de ne pas endommager les fils aériens des réseaux électriques et téléphoniques.



ATTENTION :
Il est interdit de tailler les haies du 16 mars au 15 août



Le brûlage des déchets végétaux est désormais interdit par arrêté préfectoral du 6 juillet 2022.

Un régime d'exception a été instauré pour les produits de coupe de **haies issus d'une exploitation agricole** et seulement en cas d'impossibilité de valorisation ou de difficultés majeures d'accès aux parcelles concernées. Ces derniers doivent obligatoirement faire une déclaration auprès de la mairie et des services de l'Etat, 48 heures à l'avance minimum.

Evidemment, le brûlage se doit de respecter certaines règles, à savoir :

- interdit du 1^{er} mai au 14 septembre
- Interdit lors d'épisode de pollution, sécheresse ou risque de feu de forêt
- être réalisé entre 11h et 16h en décembre, janvier, février, 10h et 17h les autres mois.

La commune de Glanville a décidé de rejoindre l'initiative d'envergure nationale : « Plantons 2 milliards d'arbres en France d'ici 2050 » portée par l'association Bossy-Cévert en **reconstituant les haies bocagères très abimées du cimetière et du monument aux morts.**

En prenant part à ce projet, la commune a sollicité grâce à un partenariat financier, des entreprises pour ancrer leur démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) sur notre territoire, pour lutter contre le dérèglement climatique, sauvegarder la biodiversité, tout en permettant l'insertion et l'inclusion de jeunes en situation de handicap.

Vous pouvez par ailleurs, dès à présent, vous rendre sur le site internet de l'association : www.association-bossy-cevert.fr

NE LA CONFONDEZ PAS !

► Armoise commune



- Face inférieure grise-argentée et odeur marquée quand on la froisse

► Armoise annuelle



- Feuille finement découpée et odeur forte quand on la froisse

► Ambroisie à feuilles d'armoise



- Feuille découpée, verte des deux côtés et sans odeur

QUE FAIRE ?

La plante doit être éliminée

- Par arrachage de préférence avant floraison et avant la grenaison (avec port de gants).
- Par un fauchage de préférence avant floraison.
- En vérifiant que qu'elle est absente dans les sacs de semences.

Signalez-la

- www.signalement-ambroisie.fr
- L'application mobile **Signalement ambroisie**
- Email : contact@signalement-ambroisie.fr
- Téléphone : 09 72 37 68 88



S'INFORMER

Risque allergique aux pollens partout en France :
www.pollens.fr

Tout sur l'ambroisie :
www.ambroisie-risque.info



Contact : observatoire.ambroisie@fredon-france.fr
Tél : +33 (0)7 68 999 350 ou +33 (0)153 83 71 75
Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



AMBROISIE ATTENTION ALLERGIES !

Document produit par l'Observatoire des ambroisies—2019



AMBROISIE À FEUILLE D'ARMOISE

TOUS CONCERNÉS CHACUN DOIT AGIR !

DÉTRUISEZ L'AMBROISIE AVANT QU'ELLE NE SOIT EN FLEURS

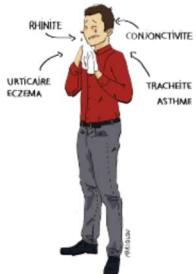
POURQUOI ?

L'Amboisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

UNE NUISANCE POUR LA SANTÉ

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

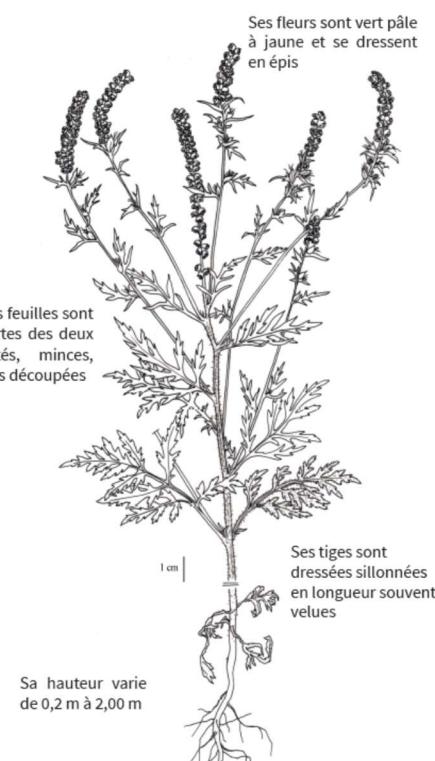
- Rhinites
- Conjonctivites
- Trachéite / toux
- Urticaire
- Eczéma
- et de l'asthme



UNE MENACE POUR L'AGRICULTURE

La présence d'ambroisies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement
- Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage



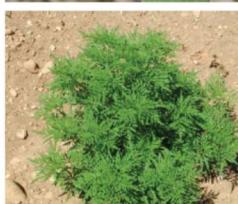
SACHEZ LA RECONNAÎTRE

RECONNAÎTRE SES DIFFÉRENTS STADES



Stade
plantule

AVRIL-MAI



Stade
végétatif

JUIN-JUILLET



Stade
floraison

AOÛT-OCTOBRE

LE NUMERIQUE dans votre quotidien

LA FIBRE chez vous

Le déploiement du réseau Fibre optique est mené par le Département du Calvados qui a délégué la mission à « Altitude Infra Calvados ».

Aussi pour en savoir plus sur l'arrivée de la Fibre sur notre commune et à votre logement, vous pouvez **consulter le site FIBRE CALVADOS « Je teste mon éligibilité »**. Vous aurez donc accès à une carte avec divers points indicateurs, comme suit.



Pour toutes questions, vous pouvez contacter Altitude Infra Calvados directement par leur site internet.

LOUER un ESPACE DE TRAVAIL avec la FIBRE (TELECENTRE) : accessible 7j/7 et 24h/24

A disposition pour permettre le télétravail (trois bureaux, une salle de réunion 20 personnes, un espace co-working) avec l'accès internet THD (Fibre)

Le télétravail ne cesse de faire des adeptes et connaît aujourd'hui un essor important, notamment en zone rurale. Ses enjeux sont à la fois environnementaux, sociaux et économiques : **moins de déplacements, un temps de travail mieux aménagé et plus productif, et une redynamisation des espaces ruraux.**

43, rue Georges Clémenceau à Pont-l'Evêque. 02.31.65.04.75. Courriel : accueil@terredauge.fr

Espace public numérique de Pont-L'Evêque EPN

18, rue Thouret 14130 PONT-L'EVEQUE Tel. 02.31.64.94.49
Courriel : epn@pontleveque.fr

Espace multimédia connecté, ouvert à tous.

Venez surfer en haut débit sur Internet et/ou vous initier aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, en compagnie d'Evanne DUFEIL, animateur.

VOS PROJETS et DEMANDES D'URBANISME

Pour rappel, l'urbanisme de la commune est régi par le document intercommunal le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de TERRE D'AUGE**.

Ce document a été approuvé le 5 mars 2020 et rendu exécutoire le 16 mars 2020.

Ce document est désormais consultable et téléchargeable sur le [site de Terre d'Auge rubrique Urbanisme](#).

Les demandes d'urbanisme (Permis de Construire, Déclarations Préalables de travaux, Certificats d'Urbanisme, ...) sont à déposer obligatoirement en mairie, soit par voie dématérialisée, soit par courrier postal.

Les formulaires de demandes sont téléchargeables sur le site : service-public.fr / rubrique logement /autorisations d'urbanisme

LE CAUE du Calvados (*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement*) met à votre disposition un architecte conseil pour vous aider à préparer vos projets

Permanence de l'Architecte conseil CAUE en mairie de Pont-l'Evêque :

DEPOT DEMATERIALISE de vos demandes sur un guichet unique

VOUS SOUHAITEZ RÉALISER DES TRAVAUX CHEZ VOUS ?

*construction d'une maison, d'une extension,
pose d'une clôture ou de panneaux solaires,
construction d'un abri de jardin,
changement de fenêtres,
ravalement...*

TOUS CES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE AUTORISÉS AVANT D'ÊTRE ENTREPRIS

NOUVEAU : un service en ligne vous permet de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme de chez vous.

*permis de construire
permis de démolir
déclaration préalable de travaux
certificat d'urbanisme
permis d'aménager*



-> VOTRE DEMANDE D'URBANISME sur <https://ads.scot-npa.fr/guichet-unique>
simple, sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements.

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

A.S.P DE GLANVILLE

Depuis 2009, l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Glanville en partenariat avec la Fondation du Patrimoine et la Commune, poursuit la souscription pour mobiliser des fonds (défiscalisation d'une partie du don pour chaque donneur), afin de restaurer le patrimoine communal (l'église, les lavoirs ...)

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 18 septembre 2020.

Il est composé de : DEGABRIEL Marc, Président
 MASSUE Françoise, Vice-Présidente
 SAGUEZ DE BREUVY Arnaud, trésorier
 BUSSY Carine, secrétaire

A ce jour, il reste à la Fondation du Patrimoine **environ 19 000 € de dons à affecter aux prochains travaux.**

Pour 2024, il a été décidé de ne pas réorganiser de vide-greniers, mais de plutôt faire de nouvelles activités.

LES RECETTES NETTES DE L'ANNEE 2023 :

- Vente des chocolats : **1 265 €**
- Exposition peintures à l'église : **1 176 €**
- Vide-greniers : **1 028 €**
- Tournage film : **500 €**
- Participation du Triathlon international : **1 200 €**

MERCI et BRAVO à TOUS, bénévoles et donateurs.

COURS de YOGA

Depuis octobre 2021, des cours de yoga sont proposés par Madame LE CHEVALIER, professeur de yoga **le LUNDI de 18h à 19h30 à la salle communale.**

Une dizaine de personnes y participent.

Une cotisation de 20 € est demandée et la carte de 10 séances revient à 90 €.

Vous pouvez venir les rejoindre.

CLUB DE LECTURE

Le club de lecture se réunit une fois par mois le LUNDI de 14h à 15h à la salle communale.

Les livres sont mis à disposition de toutes personnes intéressées.

Vous pouvez venir rejoindre le club et/ou apporter des livres à mettre à disposition.

Sans oublier LA BOITE à LIRE qui est à la disposition de tous dans le jardin de la mairie. Son principe est basé sur l'échange des livres

UN JARDIN EPHEMERE à Glanville

Réalisé dans le cadre de la saison Culturama de Terre d'Auge
et à grâce à la participation d'habitants bénévoles
qui avaient apporté des plantes et des objets de récupération.



Terre d'Auge a récompensé les bénévoles pour la réalisation du « jardin d'Antan de Glandevilla » qui a égayé de mai à octobre le jardin de la mairie.

Un arbre fruitier a été offert par la communauté de communes.
Il sera planté dans le jardin de la mairie.

Merci et bravo à tous les participants.

